Comp. for : 6000-

A jour : avril 1993

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC
MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE ET DES RESSOURCES
DIRECTION GÉNÉRALE DES FORÊTS
DIRECTION DE L'AMÉNAGEMENT DE LA FORÊT
SERVICE DE L'INVENTAIRE FORESTIER

CARTE FORESTIÈRE

ÉCHELLE 1:20 000

Kilomètre 0 0.5 1.0 1.5 2.0 2.5 3.0 Kilomètres

V

Cartographie de fond produite par le Service de la photogrammétrie et de la cartographie, du Ministère de l'Énergie et des Ressources du Québec.

Cette carte résulte de la complétion sur une base cartographique de l'information cadastrale disponible et n'a pas de caractère légal

Autoroute, route principale
Route secondaire, pavée, non-pavée
Route tertiaire, rue
Route en construction, sentier
Réseau routier ajouté par le SIF
— primaire
— secondaire
— tertiaire
Remblai, déblai
Mur de soutènement: droit, incliné
Voies ferrées
Voie en construction
Voie abandonnée
Pont, viaduc, passerelle
Tunnel, ponceau, buse
Halte routière, point de vue aménagé
Clôture, haie, mur
Ligne à haute tension
Ligne électrique, ligne téléphonique
Téléphérique, télésiège, téléski
Centre de ski
Tour d'émission de radio ou de télévision
Tour, tour de protection contre le feu
Bâtiment, emplacement
Bâtiment en construction, en ruines
Maison d'enseignement, édifice du culte
Site historique, terrain de camping

Laisse des hautes eaux
Limite des eaux, définie sur les photographies
Limite indéfinie des eaux, gouffre, résurgence
Cours d'eau intermittent ou tressé
Rapides, chute
Sable, vase, gravier, galets
Rocher ou récif, roches à fleur d'eau
Barrage, barrage de castor
Cale, cale sèche, épave
Ancrage, base d'hydravions
Réservoir, puits de mine, cheminée d'usine
Carrière, mine, sablière ou gravière
Arrachement, dune, formation glaciaire
Cimetière, zone urbaine dense
Piscine, réservoir à eau
Moulin à vent, éolienne
Ligne de faîte, bassin primaire
— bassin secondaire
— bassin tertiaire
— bassin quaternaire
Limite de tenure
Limite de division de recensement
Limite de municipalité
Limite de canton, seigneurie
Limite de parcelle
Ligne de rang, de lot
Ligne approx. de rang, de lot

LÉGENDE FORESTIÈRE

TYPE DE COUVERT

RÉSINEUX (groupements et sous-groupements)
Résineux
— — (aucune essence compagne prédominante) R (R)
— — à sapin et/ou épinette blanche R (S)
— — à épinette noire et/ou épinette rouge R (E)
— — à pin blanc et/ou pin rouge R (PB)
— — à pin rouge R (PR)
— — à pin gris R (PG)
— — à mélèze R (M)
— — à peuplier R (PE)
— — à bouleau R (B)
(plantation) P
Pessière
— — (épinette noire et/ou épin. rouge occupent plus de 75% de la portion feuillue) E (E)
— — (aucune essence compagne prédominante) E (R)
— — à thuya (cèdre) E (C)
— — à sapin E (S)
— — à mélèze E (M)
— — à pin blanc et/ou pin rouge E (PB)
— — à pin rouge E (PR)
— — à pin gris E (PG)
— — à peuplier E (PE)
— — à bouleau E (B)
— — à sapin et/ou épinette E (SE)
— — (plantation d'épinette blanche) E(P S)
— — (plantation d'épinette noire) E(P E)
— — (plantation d'épinette rouge) E(P R)
Sapinière
— — de sapin et/ou épin. blanche occupent plus de 75% de la portion résineuse) S (S)
— — (aucune essence compagne prédominante) S (R)
— — à thuya (cèdre) S (C)
— — à épinette noire et/ou épinette rouge S (E)
— — à pin blanc et/ou pin rouge S (PB)
— — à pin rouge S (PR)
— — à pin gris S (PG)
— — à mélèze S (M)
— — à peuplier S (PE)
— — à bouleau S (B)
(plantation de sapin baumier) P
Pinède à pin blanc
— — avec pin rouge PB(PR)
— — résineuse (PB occupent plus de 75% de la portion résineuse) PB (R)
— — (aucune essence compagne prédominante) PB (E)
— — à thuya (cèdre) PB (C)
— — avec épinette noire et/ou épinette rouge PB (E)
— — avec mélèze PB(M)
— — avec pin gris PB (PG)
— — avec peuplier PB (PE)
— — avec sapin et/ou épinette blanche PB (S)
(plantation) PB p
Pinède à pin rouge
— — (le pin rouge occupe plus de 75% de la portion résineuse) PR (R)
— — (aucune essence compagne prédominante) PR (E)
— — avec thuya (cèdre) PR (C)
— — avec épinette noire et/ou épinette rouge PR (E)
— — avec pin blanc PR (PB)
— — avec pin gris PR (PG)
— — avec peuplier PR (PE)
(plantation) PR p
Pinède à pin gris
— — (le pin gris occupe plus de 75% de la portion résineuse) PG (R)
— — (aucune essence compagne prédominante) PG (E)
— — avec thuya (cèdre) PG (C)
— — avec épinette noire et/ou épinette rouge PG (E)
— — avec pin blanc PG (PB)
— — avec pin rouge PG (PR)
— — avec peuplier PG (PE)
— — avec sapin et/ou épinette blanche PG (S)
(plantation) PG p
— — Plantation de pin sylvestre PS p
Cédrière
— — (le thuya occupe plus de 75% de la portion résineuse) C (C)
— — (aucune essence compagne prédominante) C (R)
— — à épinette noire et/ou épinette rouge C (E)
— — à sapin C (S)
— — à pin blanc et/ou pin rouge C (PB)
— — à pin rouge C (PR)
— — à pin gris C (PG)
— — à peuplier C (PE)
— — à sapin et/ou épinette blanche C (S)
(plantation) Ths p
Pruchenie
— — (la pruche occupe plus de 75% de la portion résineuse) Pu
— — (aucune essence compagne prédominante) Pu (R)
— — à thuya (cèdre) Pu (C)
— — à épinette noire et/ou épinette rouge Pu (E)
— — à sapin Pu (S)
— — à pin blanc et/ou pin rouge Pu (PB)
— — à pin rouge Pu (PR)
— — à pin gris Pu (PG)
— — à sapin et/ou épinette blanche Pu (S)
(plantation) Pu p
MÉLÈZIN
— — (le mélèze occupe plus de 75% de la portion résineuse) Mr
— — (aucune essence compagne prédominante) Mr (R)
— — à épinette noire et/ou épinette rouge Mr (E)
— — à épinette noire et/ou épinette rouge Mr (E)
— — à pin blanc et/ou pin rouge Mr (PB)
— — à pin rouge Mr (PR)
— — à pin gris Mr (PG)
— — à peuplier Mr (PE)
— — à sapin et/ou épinette blanche Mr (S)
— — (plantation de mélèzes européens) Mrd p
— — (plantation de mélèzes hybrides) Mrh p
— — (plantation de mélèzes laricin) Mrl p

MÉLANGÉS (groupements et sous-groupements)
Feuillu d'essences intolérantes avec pin gris F1 (PG) F1 (PG)
— — — avec pin blanc F1 (PB) F1 (PB)
— — — avec pin rouge F1 (PR) F1 (PR)
— — — avec sapin F1 (S) F1 (S)
— — — avec épinette noire F1 (E) F1 (E)
— — — avec épinette noire ou rouge F1 E F1 E
Bouleau à bouleau blanc avec épinette noire ou rouge Bb/Pe Bb/Pe
— — avec pin gris Bb/Pg Bb/Pg
— — avec pin blanc Bb/Pb Bb/Pb
— — avec pin rouge Bb/Pr Bb/Pr
— — avec sapin Bb/S Bb/S
Bouleau à bouleau jaune avec épinette noire Bj/Pe Bj/Pe
— — avec pin gris Bj/Pg Bj/Pg
— — avec pin blanc Bj/Pb Bj/Pb
— — avec pin rouge Bj/Pr Bj/Pr
— — avec sapin Bj/S Bj/S
Peuplier avec sapin Pe/S Pe/S
— — avec pin gris Pe/Pg Pe/Pg
— — avec pin blanc Pe/Pb Pe/Pb
— — avec pin rouge Pe/Pr Pe/Pr
— — avec épinette noire ou rouge Pe/E Pe/E
— — avec mélèzes Pe/M Pe/M
Prédaïère rouge résineuse Ers/R Ers/R(R)
Prédaïère rouge Er/R Er/R(R)
Prédaïère à bouleaux blancs Er/Bb Er/Bb(R)
— — à bouleaux jaunes Er/Bj Er/Bj(R)
— — à peuplier Er/Pe Er/Pe(R)
— — à feuillus d'essences intolérantes Er/F1 Er/F1(R)
Plantation d'érable à sucre P5/Sp p
— — de bouleaux jaunes P5/Bj p
— — de peuplier P5/Pe p
— — de peuplier hybride P5/Ph p

FEUILLUS (groupements)
Feuillu
— — d'essences intolérantes F
— — d'essences tolérantes Fi
— — sur station humide Fh
(plantation) Fp
Bouleaux à bouleaux blancs B
— — à bouleaux jaunes Bj
Peupleraie Pe
Érablière rouge Er
Érablière Ep
— — à bouleaux blancs Ep/Bb
— — à bouleaux jaunes Ep/Bj
— — à peuplier Ep/Pe
— — à feuillus d'essences intolérantes Ep/F1
Plantation d'érable à sucre P5/Sp
— — de bouleaux jaune P5/Bj
— — de peuplier P5/Pe
— — de peuplier hybride P5/Ph

TERRAIN FORESTIER IMPRODUCTIF
Dénudé et semi-dénudé sec
Dénudé et semi-dénudé humide
Aulnaie

TERRAIN NON FORESTIER
Eau (rivières et lacs)
Ligne de transport d'énergie (emprise)
Terrain agricole
Emplacement urbain, camping, villégiature, centre de ski, terrain de golf, etc.

PERTURBATION
Coupe partielle cp
Coupe partielle en damier cd
Coupe partielle par bande cb
Coupe partielle plus épaisse légère cl
Coupe totale ct
Épaisse légère el
Brûlis partiel brp

DÉFOLIATION
⊖ 0-50% ⊕ 50-100%

ORIGINE
Coupe totale cf
Brûlis pf
Brûlis total pt
Épaisse légère ef
Friche fr
Plantation p

CLASSES D'ÂGE

FORÊT RÉGULIÈRE CLASSES	TIGES DE:	FORÊT ÉTAGÉE CLASSES
10 (ans)	0-30 ans	70-30 (ans) 30-70 (ans)
30 "	31-60 "	30-50 " 50-80 "
50 "	61-80 "	50-80 " 50-80 "
70 "	81-100 "	80-120 " 80-120 "
80 "	101-120 "	120-70 " 120-80 "
120 "	121 et plus	120-70 " 70-120 "

FORÊT IRRÉGULIÈRE
Je (jeune inégienne) Groupe dominance de feuillus tolérants, majorité des tiges ont moins de 130 ans.
Mi (mûre inégienne) Groupe dominance de feuillus tolérants, majorité des tiges ont plus de 130 ans.
Vieille (vieille inégienne) Groupe dominance de feuillus tolérants, majorité des tiges plus de 130 ans.
Autres peuplements, majorité des tiges ont plus de 130 ans.

CLASSES DE PENTE

CLASSES	% DE PENTE	SYMBOLES CARTO.
Légère	0 à 30%	minus
Moyenne	31 à 60%	p
Forte	61 à 80%	P
Abrupte	81 % et plus	a
Superficie entourée de pente > 30%		o

N.B.: Les classes de pente sont indiquées dans les forêts publiques seulement.

EXEMPLES D'IDENTIFICATIONS FORESTIÈRES

S1E3 C5 cp 60 ⊖ — classe de densité, classe de hauteur, classe de groupement d'essences, classe de perturbation, classe de pente, défoliation, origine

R C5 ef 65 ⊕ — classe de pente, classe d'âge, origine, défoliation, perturbation, groupement d'essences, classe de hauteur, classe de densité, type de couvert

GRILLE DENSITÉ-HAUTEUR

HAUTEUR / DENSITÉ	1 m	2 m	3 m	4 m	5 m	6 m
A — 80%	A1	A2	A3	A4	A5	6
B — 60%	B1	B2	B3	B4	B5	6
C — 40%	C1	C2	C3	C4	C5	6
D — 25%	D1	D2	D3	D4	D5	6

CARTO FOREST EXÉCUTÉE PAR: BUR. D'INV. FOR. - GROUPE DIVADE (Lac Mistassini) SIGNATURE: Jean-Louis Simard
CARTO FOREST EXÉCUTÉE PAR: BUR. D'INV. FOR. - GROUPE PONTIAC (THEMISKAMI) SIGNATURE: Guy Côté

Photographie aérienne : 1981-87
Carte forestière : Année de publication : 1982-1988
Année de révision :

COMPOSANTES TERRITORIALES

Région administrative 2
Unité de gestion 27-1
Unité d'aménagement 3*
Unité de sondage 000 02 44*
Mode de tenure ou de gestion
Bloc d'aménagement
Cartoscimmoire ou autres
Bassin hydrographique 334 01*
Bassin primaire 1
Bassin secondaire 1
Unité de gestion privée 212*
Municipalité 90275
Division de recensement 1
Municipalité 1
Cadastre
Parcelle 8034*
Région écologique 6a*
Municipalité régionale de comté: M.R.C. 260 MARIA CHAPDELAINE

*: Signifie que la composante est donnée en exemple, qu'elle n'est pas unique, et qu'une consultation de la carte est nécessaire pour les identifier et les localiser.

Divisions territoriales en date du : / /
Déclinaison magnétique : 19° ouest
Équidistance des courbes : 10 mètres

TABLEAU D'ASSEMBLAGE

32-H-2	32-H-1	22-E-4	
S.E.	S.O.	S.E.	S.O.
N.E.	N.O.	N.E.	N.O.
32-A-15	32-A-16	22-D-13	
S.E.	S.O.	S.E.	S.O.
N.E.	N.O.	N.E.	N.O.
32-A-10	32-A-9	22-D-12	

32 A/16 N.E.